

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Absents : 01

Date de convocation : 19/06/2025

Présents :

AZAÏS David
BOUSQUET Pascal
BONNET Michel
MILHAU Régis
MURILLO Véronique

RASCOL Claude
RASCOL Nicolas
ROULENQ Didier
SEGUIER Céline
VIDAL Vincent

Absents :

GUIRAUD Magali

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 26 Juin à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Barre, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Barre sous la présidence de Monsieur Vincent VIDAL, Maire.

Mr Vincent Vidal prend la présidence de la réunion du conseil.

Mr Didier Roulenq est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Approbation du PV du conseil municipal du 29 Avril 2025 :

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal si des modifications doivent être apportées au PV du 29 Avril 2025 qui a été envoyé au préalable.

Il demande ensuite de bien vouloir approuver le PV.

Entendu le rapport du Maire,

Résultat du vote : ADOPTE

Votants : 10

Pour : 10

Habilitation dans le domaine funéraire (renouvellement) :

Mr le Maire expose au Conseil que l'habilitation funéraire N°20-81-0012 accordée par arrêté préfectoral du 30 novembre 2020 à la Mairie de Barre jusqu'au 30 novembre 2025 doit être renouvelée.

Le Conseil Municipal décide de faire une demande de renouvellement auprès de la Préfecture du Tarn pour l'habilitation à exercer l'activité funéraire suivante :

- *Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations*

Résultat du vote : ADOPTE

Votants : 10

Pour : 10

Annulation article 133 rôle 1 de 2019 : RIBES Nathalie :

Monsieur VIDAL Vincent, Maire, expose au conseil municipal que l'article 133 du rôle 1 de 2019 au nom de RIBES Nathalie pour un montant de 80.44 €uros doit être annulé pour motif : mauvais débiteur car déménagement antérieur à l'émission de la facture.

Résultat du vote : ADOPTE

Votants : 10

Pour : 10

Vente des épicéas des parcelles AR58/AR59/AR60/AR61/AR62/AR63 et AR64 du Dévès :

Monsieur VIDAL Vincent, Maire, expose au conseil municipal que suite au projet d'aménagement des abords du lac du Dévès, il est nécessaire de couper et vendre les arbres situés sur les parcelles AR58/AR59/AR60/AR61/AR62/AR63 et AR64.

La société XP Bois propose de racheter ces arbres pour la somme de 4218.50 €uros.

Résultat du vote : ADOPTE

Votants : 10

Pour : 10

Convention de partenariat pour la stérilisation et l'identification des chats errants :

Monsieur VIDAL Vincent, Maire, expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de maîtriser la population féline errante sur le territoire communal. Il convient donc de signer une convention de partenariat pour la stérilisation et l'identification des chats errants avec l'association Le Clan des Moustaches.

Résultat du vote : ADOPTE

Votants : 10

Pour : 10

Délibération relative au recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité :

Monsieur VIDAL Vincent, Maire, expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir la formation d'un agent sur le poste d'adjoint administratif territorial par l'agent actuellement en poste.

Résultat du vote : ADOPTE

Votants : 10

Pour : 10

Rachat d'une case de columbarium déjà utilisée :

Monsieur VIDAL Vincent, Maire, expose au conseil municipal que la commune a été sollicitée en vue du rachat par la collectivité d'une case du columbarium située dans le cimetière communal de Barre, actuellement utilisée pour un transfert d'urne vers un autre cimetière.

Après examen de la situation, le conseil municipal considère qu'il est possible et opportun de procéder à ce rachat sous certaines conditions.

Résultat du vote : ADOPTE

Votants : 10

Pour : 10

Demande de subventions aménagement d'un espace récréatif ludique :

Le conseil municipal a lancé le projet de l'aménagement d'un espace ludique récréatif autour du plan d'eau du Dévès.

Des dossiers de demande de subventions doivent être déposés auprès de la Région sur l'appel à projet intitulé : Tourisme durable, responsable et solidaire, auprès du Conseil Départemental ainsi qu'auprès des services de l'Etat pour la DETR.

Résultat du vote : ADOPTE

Votants : 10

Pour : 10

Informations et questions diverses :

CONGELATEUR SALLE DES FETES : Il a été remplacé car il est tombé en panne.

A PREVOIR : Achat d'une porte pour la Maison du Peuple à Gos car la serrure est cassée et la porte est vieillissante ainsi que l'achat d'une porte pour le Four Banal de Gos qui est également endommagée et vieillissante.

TRAVAUX : Les jeunes du Chantier Jeune de la Communauté de Communes du Haut Languedoc interviendront fin juillet / début août pour différents travaux de rénovation et peinture à Gos et à Barre.

PEINTURE : Les travaux de peinture sur les croix et la main courante de la cour de la Mairie de Barre seront effectués fin juillet / début août.

WC (à côté du lavoir de Barre) : Il faudrait également les repeindre.

INCIVILITES : Un mail de rappel de bonne conduite va être envoyé aux habitants pour les sensibiliser à ramasser les excréments de chiens.

CUMA : La Mairie s'est positionnée auprès de la CUMA pour l'achat d'un broyeur d'accotement.

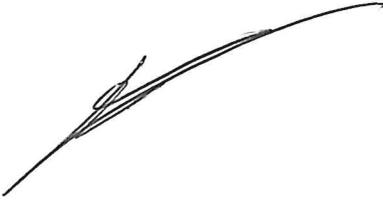
LAVOIR : Le bassin du lavoir est troué, des fuites d'eau apparaissent.

PARC DE JEUX DE BARRE : Les bancs et les jeux pour enfants sont endommagés à cause des vers. Ils doivent être enlevés rapidement afin d'éviter tout accident.

POUBELLES DE GOS : Il faudrait nettoyer les abords des poubelles et containers de Gos.

La séance est clôturée à 23h00.

Le secrétaire de séance



Le Maire

